Description

Ce circuit de la commune de Champsanglard est un condensé de points de vue tant sur la campagne limousine et son bocage que sur la rivière Creuse. Au tiers du parcours, la « Croix des Noth » est un vestige du temps passé où ces croix servaient de repères aux habitants et aux voyageurs. Celle-ci était visible du haut d'un cheval ou d'une charrette.

TÉLÉCHARGEZ LE PARCOURS DE LA RANDONNÉE EN FORMAT GPX

LES INCONTOURNABLES, C'EST QUOI ?

Les Incontournables c'est l'assurance de parcourir un circuit de qualité, parmi les plus beaux endroits de la Creuse.

DÉPART : PLACE DU 19 MARS 1962 / 46,391856 ; 1,621658

13,7 KM | 297M D+ | 3 H 30

NIVEAU DE DIFFICULTÉ :

L'ESPRIT CREUSE

Les Incontournables en Creuse

LA CROIX DES NOTH

CHAMPSANGLARD

LES POINTS D'INTÉRÊT

LACOMMUNE DE CHAMPSANGLARD

L'origine latine du nom de la commune de Champsanglard, « campus singularis » que l'on peut traduire champ isolé et la présence de vestiges, démontrent une présence humaine datant au moins de la période gallo-romaine. Son église nommée Saint-Martin de Tours Saint-Blaise, date du XIIème siècle. On distingue des modillons sculptés d'animaux et de figurations humaines. L'ensemble de cet édifice a été fortifié et rehaussé. On note la présence de trous de hourds, galeries rondes en bois situées au sommet du bâtiment, qui servaient à sa défense.

UN PATRIMOINE À DECOUVRIR

Témoignage de la période gallo-romaine, une portion d'une ancienne voie romaine est empruntée par le circuit. Les pavés ont été partiellement emportés par la crue d'un ruisseau. L'itinéraire traverse de jolis villages.

LA NATURE

LUne partie de la Commune est classée en zone NATURA 2000. Ce réseau constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Ici, on trouve notamment un petit crapaud : le sonneur à ventre jaune. Cet amphibien mesure de 3 à 5 cm. Dérangé, il montre sa face ventrale très colorée à son agresseur mais il peut aussi libérer un liquide visqueux à l'odeur repoussante et irritant pour les yeux. Cette espèce est protégée. L'itinéraire traverse une jolie lande à bruyère, milieu en voie de disparition. De nombreuses haies variées, bordées de buis ou de houx, accompagnent le promeneur et lui assurent fraicheur et ombrage.

Ne pas jeter sur la voie publique
Réalisation et crédits photos Creuse Tourisme & Les Portes de la Creuse en Marche.

RECOMMANDATIONS

- Prévoyez un équipement adéquat et de bonnes chaussures
- N'oubliez pas d'apporter de quoi vous hydrater
- Protégez la nature, repartez en récupérant vos déchets
- Ne ramassez pas les fleurs et les plantes, préférez les prendre en photo
- Il est interdit de faire des feux dans les environs
- Les chiens doivent être tenus en laisse

CONTACT

Portes de la Creuse en Marche
1 rue des violettes - 23350 GENOUILLAC
Tel: 05 55 80 88 01
www.portesdelacreuseenmarche.fr

SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr

SURICATE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

APPLICATION GRATUITE DISPONIBLE SUR SMARTPHONE

PAS À PAS

1. Demarrer place du 19 mars 1962 et suivre le cheminement piéton. Tourner à gauche en direction de l'église. Prendre à droite et suivre le large chemin en terre.

2. Traverser la D14 et continuer sur un sentier de bois avant de tourner à droite et poursuivre sur la voie romaine, un sentier parsemé de gros pavés de pierre datant de l'époque romaine. Dépasser le ruisseau du Villard et tourner à droite à l'intersection sur une route goudronnée et continuer tout droit jusqu'à la RD33. Traverser et continuer tout droit entre les champs jusqu'à un croisement de routes et chemins. La croix de Noth se situe à ce carrefour. Rejoindre le chemin commun aux deux circuits de Champsanglard (C1-C2).

3. Tourner à droite, suivre ce beau chemin entre des haies. En arrivant à la bifurcation marquant la liaison vers Bonnat, prendre à droite et continuer sur le Chemin des Buis. Traverser la route et continuer sur un sentier.

4. Tourner à droite en direction du hameau du Beauvais et continuer tout droit en traversant le hameau. En arrivant à l'intersection en forme de triangle, tourner à gauche puis tout de suite à droite sur un chemin de terre. Poursuivre à travers les bois puis poursuivre à droite et traverser le Pont de Closson.

5. Continuer jusqu'au hameau de Closson, le traverser et continuer tout droit. En traversant la route, continuer sur un chemin de terre à travers les bois. En rejoignant la route, prendre à gauche et continuer tout droit. A l'intersection, continuer tout droit puis prendre à droite sur le chemin de la Lande à Bruyere.

6. Poursuivre à travers les bois jusqu'au hameau des Fougères-d'en-Haut puis continuer sur la même route en descendant jusqu'au Fougères-d'en-Bas. Le traverser. Quitter le hameau et continuer sur un large chemin de terre en descendant à travers les bois, en prenant soin de tourner toujours à gauche aux bifurcations.

7. Rejoindre à droite le chemin longeant le lac et son barrage. Profiter du paysage avant de reprendre à droite un petit chemin creux qui grimpe entre des haies.

8. Arrivé à la route, poursuivre à droite le chemin qui monte. Au carrefour de 4 chemins, tourner à gauche, suivre le chemin jusqu'à la route. Continuer à droite pour rejoindre l'église de Champsanglard. La passer et reprendre à droite le cheminement jusqu'au point de départ.

Balisage à suivre

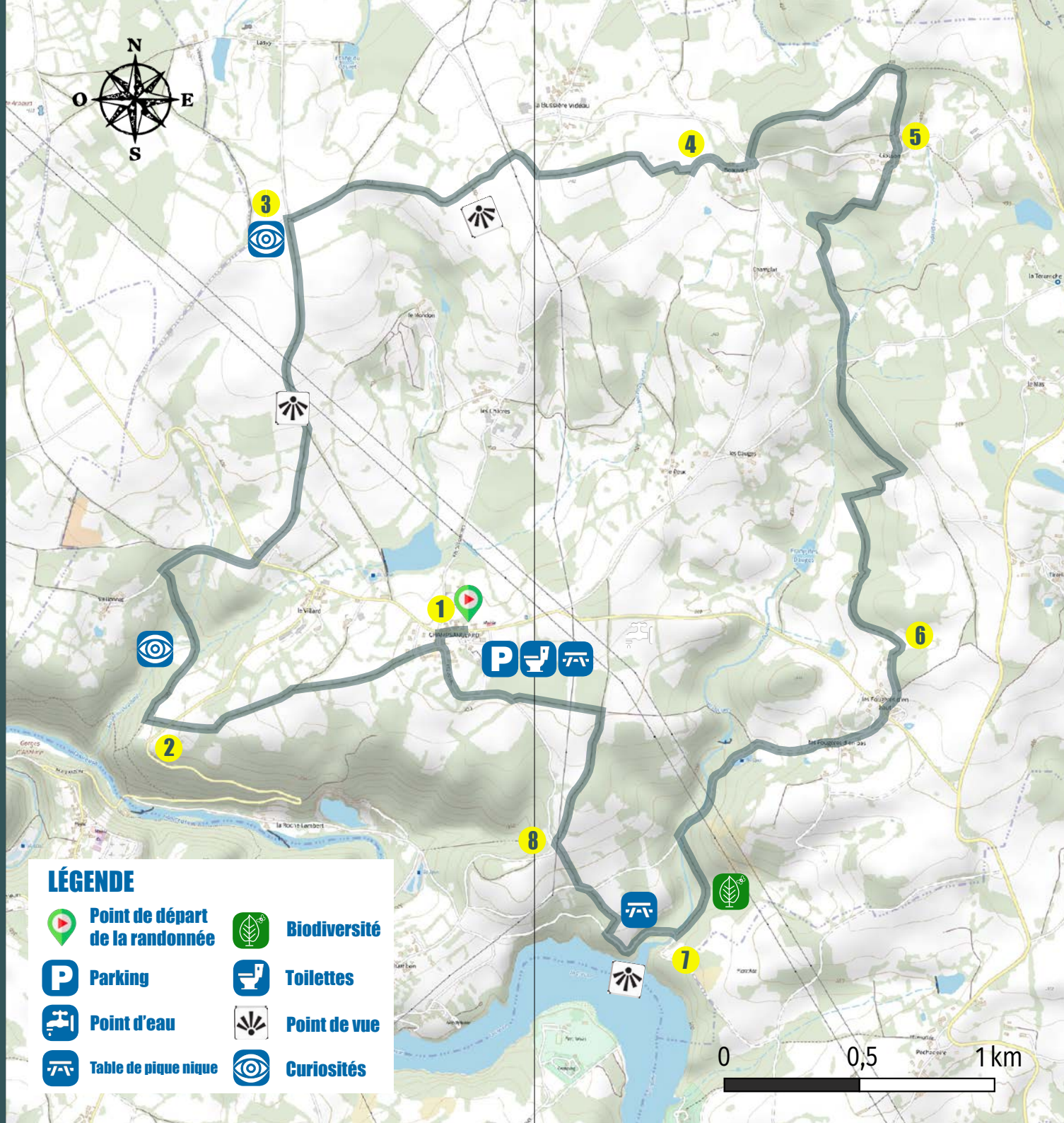

Champsanglard

Commune de 233 habitants

Altitude : de 274 m à 498 m

L'origine latine du nom de la commune de Champsanglard, « Campus singularis », et la présence de vestiges démontrent une présence humaine datant au moins de la période gallo-romaine. Elle est bordée par la rivière « La Creuse ». Retenue par un barrage hydroélectrique, La Creuse forme un lac artificiel de 55 Hectares, le plus grand des « Trois Lacs » qui se suivent sur son lit.

Une partie de la commune est classée en Zone « NATURA 2000 » pour la richesse et la diversité de sa flore et de sa faune, notamment le petit « crapaud sonneur à ventre jaune ».

C1 - C2 Les Buis - La Croix des Noth

1 L'Église

L'église de Saint-Martin de Tours Saint-Blaise date du XII^e^. On distingue des modillons sculptés d'animaux et de figurations humaines. On constate aussi la présence de trous de hourds, ces galeries de rondes en bois situées au sommet du bâtiment qui servaient à sa défense.

2 Le Moulin de la Trompe

Il est mentionné sur la carte de Cassini qui date du XVIII^e^ siècle. En 1836, le cadastre napoléonien mentionne « l'étang de la trompe » mais ne montre aucune construction autour. Aujourd'hui ni le cadastre, ni l'IGN n'indiquent le nom de « la Trompe » pour cet étang.

3 La Croix des Noth

Cette croix a récemment remplacé une croix en bois. Elle marquait le carrefour entre deux chemins de même importance. Sa hauteur lui permettait d'être visible du haut d'un cheval ou d'une charrette. La croix est dite absidiale et épigraphe car elle n'a ni décor, ni inscriptions sur son socle.

4 Le Chemin des Buis

La présence de buis, qui a donné son nom au hameau de Bussière Vidéau, peut être un signe d'une présence romaine. La découverte de vestiges dans les champs proches indique qu'une villa exploitait ces champs.

8 Le Pont de Closson

Ce pont dans les bois a été construit en même temps que la ligne de chemin de fer la Châtre-Guéret, ouverte en 1906. Le 18 mai 1952, le dernier train de marchandises est passé sous le pont de Closson puis a traversé la Creuse sur le viaduc de Glénic.

9 La Lande à bruyère

10 Le Lac et son Barrage

Le premier des Trois Lacs est créé par le barrage de Champsanglard, mis en service en 1985. La retenue d'eau de 55 hectares, profonde de 20 mètres est un agréable lieu de pêche et de baignade.

Création/impression www.izatis.com Crédits photos : BnF, M. Daniel D'Hulster, Bénévoles et CCPCM.

Place du 19 mars 1962 — GPS : 46.274322, 1.882137

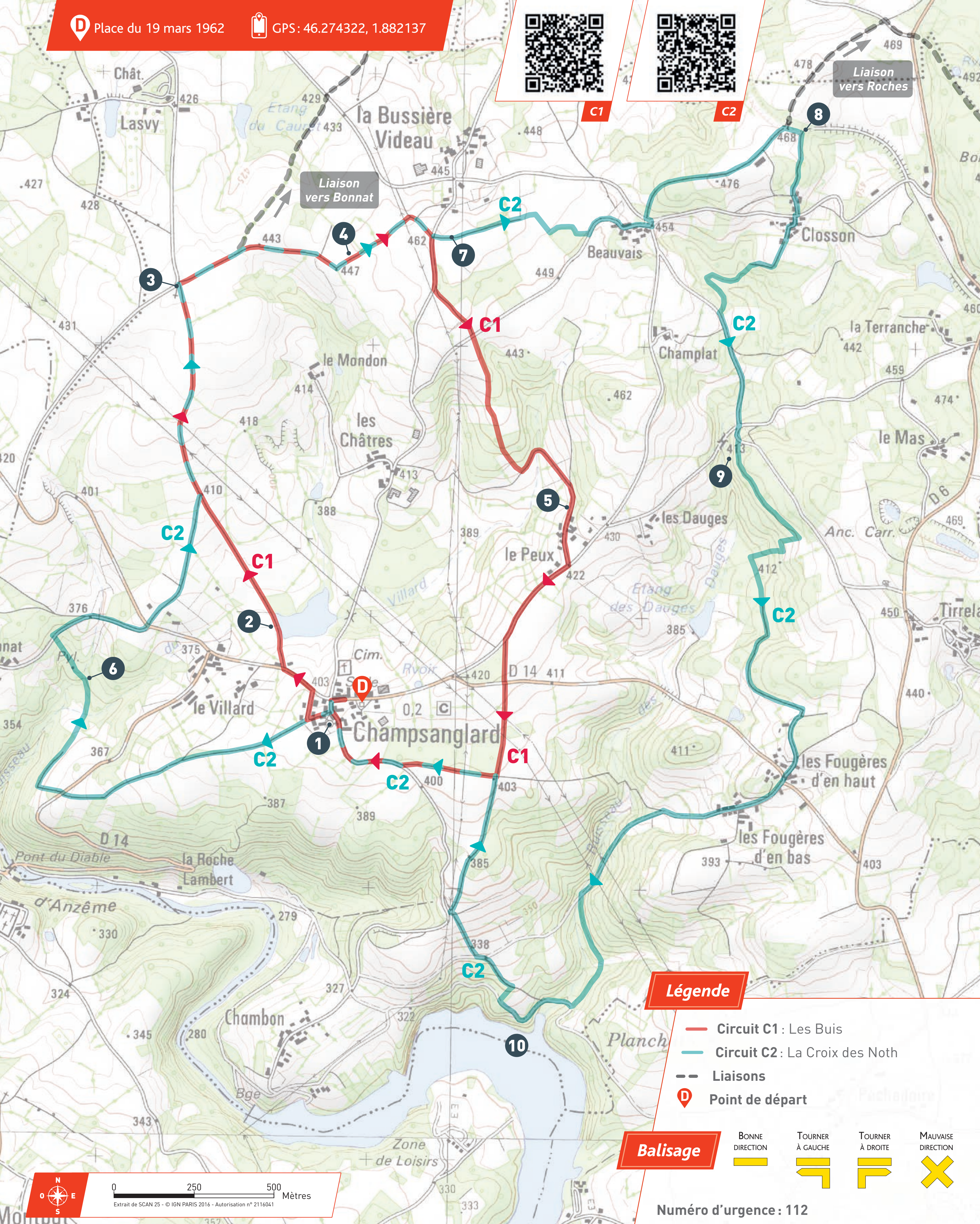

Légende

- Circuit C1 : Les Buis
- Circuit C2 : La Croix des Noth
- Liaisons
- Point de départ

Balisage

Bonne direction — Tourner à gauche — Tourner à droite — Mauvaise direction

Numéro d'urgence : 112

5 La Fontaine et le Lavoir du Peux

6 La Voie Romaine

Même si les pierres se sont un peu décalées avec le temps, leur agencement prouve que cela fait plus de deux mille ans que des marcheurs empruntent cette voie romaine.

7 La Ligne de partage des eaux

Vous circulez ici sur la ligne de partage des eaux entre les deux rivières Creuse. La pluie qui tombe à votre gauche s'écoulera vers La Petite Creuse et celle à droite ira vers la grande Creuse.